

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 22 décembre 2021

portant affectation à la mission « Emploi et formation professionnelle »
du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2138663A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 1992 portant création d'une mission de contrôle économique et financier des organismes chargés de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2016, portant notamment nomination, de Monsieur Jean-Philippe VINCENT dans le corps du contrôle général économique et financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Jean-Philippe VINCENT, contrôleur général de 2^{ème} classe, est affecté à la mission « Emploi et formation professionnelle » du Contrôle général économique et financier, à compter du 3 janvier 2022.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 22 décembre 2021

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,
H. CROCQUEVIEILLE